

Option Assistance sociale

Présentation

Les missions des assistants sociaux varient selon le secteur d'activité, polyvalence ou spécialisation ; leur champ d'intervention : les personnes et les groupes en difficulté.

Admission

L'inscription se fait au préalable par internet sur le site d'admission PARCOURSUP (www.parcoursup.fr).

L'entrée à l'IUT2 est subordonnée à l'étude du dossier de candidature par un jury d'admission. Les éléments pris en compte par ce jury figurent sur la fiche d'admission : parcours d'études, questionnaire de motivation, notes de 1re et terminale reportées sur la partie "Relevé de notes". Un examen spécial est ouvert aux candidats non-bacheliers (pouvant justifier d'au moins deux années d'activité professionnelle) que le jury autorise à se présenter en fonction des éléments qui figurent dans leur dossier et font apparaître des aptitudes correspondant aux enseignements proposés dans le département. Si vous êtes en reprise d'études (interruption de plus de deux ans), vous devez postuler sur e-candidat à partir de l'application e-candidat de l'UGA.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Attention : Les entretiens de sélection pour l'entrée en BUT Carrières Sociales à l'IUT2 sont annulés en raison de la crise sanitaire.

La sélection se fait sur dossier à partir du projet de formation motivé, du CV et de la fiche Avenir (pour les bacheliers). Seront examinés la scolarité (notes + appréciations), les expériences dans le domaine du social (bénévolat, engagement associatif, service civique, etc.).

L'ensemble des résultats est examiné par le jury qui détermine les admissions définitives.

Poursuite d'études

Pour obtenir le Diplôme d'État d'Assistant de service social ([DEASS](#)) une 3e année, proposée à l'IUT2 est requise ; passage direct selon les notes acquises en 1re et 2e année du BUT CARRIÈRES OPTION ASSISTANCE SOCIALE.

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT2)
- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

ROTH Xavier

Contact administratif

Fillatre Florence

florence.fillatre@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Tel. 04 76 28 45 10

Programme

Tronc commun

Psychologie (cours) ; Psychosociologie ;
Sociologie (cours) ; Démographie, populations
et société ; Droit (civil, constitutionnel, pénal,
du travail) ; Politiques sociales ; Economie
et économie sociale ; Histoire et grands
systèmes institutionnels ; Introduction au travail
social ; Problèmes sociaux contemporains ;
Méthodologie de projet

Option Assistance sociale

Psychologie (TD) ; Sociologie (TD) -
Etudes de milieu - Monde contemporain ;
Psychosociologie (groupe, techniques de
réunion, ...) ; Santé ; Psychanalyse ; Histoire
du service social ; Etudes pluridisciplinaires -
Culture générale professionnelle ; Législation
sociale (sécurité sociale, prestations
familiales) ; Droit ; Ateliers de pratique
professionnelle ; Expression et techniques ;
Traitement de texte ; Méthodologie ;
Techniques d'expression ; Ateliers de
communication ; Gestion de projets ; Projets
Tutorés ; Stages pratiques ; Mise en situation